

Ministère des Finances—Comptes publics.

Canada et les provinces d'Ontario et de Québec, on a adjugé relativement à la question de l'intérêt sur le compte de la province du Canada, et depuis lors, le ministère a reçu une communication officielle à l'effet que, dans la question des traités Robinson, qui avait été décidée par la cour suprême en faveur du gouvernement fédéral, la province de Québec a donné avis qu'aucun appel ne sera interjeté. Ce sont là deux questions importantes. En tant que l'une d'elles est concernée, un règlement a été virtuellement effectué, et l'autre question est très avancée dans la même voie. Il reste encore à régler la question des réclamations en vertu du traité n° 3 et la répartition, entre les provinces d'Ontario et de Québec, du montant du fonds des écoles communes. Les arbitres devant se réunir le 4 janvier 1899, je recommanderais instamment de mener toutes ces affaires non réglées jusqu'à leur conclusion, afin qu'à une date peu éloignée ces comptes entre le gouvernement fédéral et les provinces puissent être fermés. Il est fortement à désirer que ce but soit atteint. Il y a maintenant plus de trente et un ans que la confédération existe, et il est de fait qu'il n'y a plus maintenant à l'emploi du ministère des finances une seule personne qui y était alors. On trouvera annexée à ce rapport une copie des sentences arbitrales rendues depuis mon dernier rapport.

Il y a eu de temps à autres des discussions dans les journaux au sujet des surplus au compte du fonds consolidé et des dépenses imputables au capital, et en conséquence de ces discussions j'ai cru bon d'annexer un nouvel état indiquant le montant total reçu et dépensé année par année depuis la confédération. En examinant cet état l'on constatera que durant cette période les dépenses ont excédé les recettes au montant de \$188,227,757, et que durant deux années seulement il y a eu diminution absolue de la dette. Cet excédent a été rendu nécessaire par les entreprises considérables relatives aux voies ferrées, canaux et autres travaux publics imputables au capital.

Dans mon dernier rapport j'ai suggéré que l'on ne perde pas de vue le fort montant de dettes devant échoir entre 1903 et 1910. Ces dettes s'élèvent au montant de £30,000,000 sterling. Je dois de nouveau appeler l'attention sur ce sujet.

Le 22 février 1894, le taux d'intérêt de la banque d'Angleterre était de 2 pour 100, et ce chiffre ne s'est pas modifié jusqu'au 9 septembre 1896, alors qu'il s'est élevé à $2\frac{1}{2}$ pour 100. Il s'est élevé et abaissé fréquemment depuis lors, mais il n'est tombé qu'une seule fois au-dessous de $2\frac{1}{2}$ pour 100. Depuis quelques années l'argent a manifesté une tendance à la dépréciation; cependant il y a eu parfois ralentissement, et pour diverses causes il n'est pas probable que le taux des banques tombe au-dessous de 2 pour 100 d'ici à quelque temps. Dans les colonnes de *l'Economist*, depuis six mois, de fréquentes allusions ont été faites à la valeur anormale des valeurs de première catégorie, durant la période de stagnation et à la baisse qui s'est produite depuis. Les valeurs sur lesquelles l'attention était attirée étaient celles du gouvernement impérial, du gouvernement de l'Inde, des gouvernements coloniaux, et celles des gouvernements municipaux les plus considérables du Royaume-Uni, tels que, par exemple, le conseil de comté de Londres, et les villes de Glasgow et de Birmingham. Les consolidés qui ont atteint la plus haute cote en 1896 à $113\frac{7}{8}$, sont tombés à $106\frac{3}{4}$ en 1898. Le $2\frac{1}{2}$ pour 100 de l'Inde, qui avait atteint 103 en 1896, est tombé à $84\frac{5}{8}$ en 1898. De même, le $2\frac{1}{2}$ pour 100 Métropolitain est tombé de 107 à $95\frac{7}{8}$, le $2\frac{1}{2}$ pour 100 de la ville de Glasgow est tombé de $103\frac{3}{4}$ à $94\frac{3}{4}$, le $2\frac{1}{2}$ pour 100 de Birmingham, de 101 à $91\frac{1}{2}$. Bien que le $2\frac{1}{2}$ pour 100 canadien soit tombé à 89, cependant il est remonté à 92-3, toutefois semblable relèvement ne s'est pas produit en ce qui concerne les 4 pour 100 et 3 pour 100 canadiens. *L'Economist* déclarait récemment qu'il semblait très improbable que les prix des